# Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Groupe de document :** | 28-2929-9 | **Numéro de la version :** | 8.02 |
| **Date de parution :** | 2026/06/04 | **Remplace la version datée de :** | 2025/06/26 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Adhésif de préparation de surface SPA60 Stamark(MC) 3M(MC), inodore, en vrac

**Numéros d'identification de produit**

75-0301-8253-1 75-0301-8798-5 75-0302-8281-0 UU-0131-4751-5

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

**Utilisation prévue**

Usage industriel.

**Utilisation spécifique**

Adhésif

**Restrictions d'utilisation**

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

| | |
|---|---|
| **Compagnie:** | Compagnie 3M Canada |
| **Division:** | Division de la stratégie de marque et du transport |
| **Adresse :** | 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1 |
| **Téléphone :** | (800) 364-3577 |
| **Site Web :** | www.3M.ca |

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2B :
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

**2.2. Éléments d'étiquette**
**Terme d'avertissement**
Danger

**Symboles :**
Flamme |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

**Pictogrammes**



**Mentions de danger**
Liquide et vapeur hautement inflammable.
Provoque une irritation des yeux. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut causer une irritation respiratoire.

**Mises en garde**

**Prévention :**
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Mettre à la terre/sceller le contenant et le matériel de réception. Utiliser du matériel d'éclairage, de ventilation, électrique à l'épreuve des explosions. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de précaution qui s'imposent contre les décharges de statique. Évitez de respirer les vapeurs, la poussière ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

**Réponse:**
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

**Entreposage :**
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder sous clef.

**Élimination :**
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**
Aucun connu.

## SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun |
|---|---|---|---|
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | 60 - 80 Secret Fabrication * | Acétate de méthyle |
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | 68515-02-6 | 10 - 30 Secret Fabrication * | Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol |
| Ingrédients non dangereux | Secret Fabrication | 10 - 20 | Ne s'applique pas |
| Toluène | 108-88-3 | < 1 | Pas de données disponibles |

Ingrédients non dangereux est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

## SECTION 4 : Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins

**Inhalation :**
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

### 4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

### 5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

**Les sous-produits nocifs de decomposition**

| Substance | Condition |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Aldéhydes | Durant la combution |
| Hydrocarbons | Durant la combution |
| Méthane | Durant la combution |
| Monoxyde de carbone | Durant la combution |
| Bioxyde de carbone | Durant la combution |
| Cétones | Durant la combution |
| Vapeur toxique, gaz, particule. | Durant la combution |

**5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et des surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. MISE EN GARDE! Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Confiner le déversement. Recouvrir le déversement avec une mousse extinctrice. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

## SECTION 7 : Manipulation et entreposage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures de sécurité qui s'imposent pour prévenir les décharges d'électricité statique. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou

fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Porter des chaussures à faible statique ou correctement mises à la terre. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin. Pour réduire les risques d'inflammation, déterminer les normes électriques applicables relatives à l'utilisation de ce produit et choisir le matériel de ventilation local approprié pour prévenir l'accumulation de vapeurs inflammables. Mettre à la masse/attacher les contenants et l'équipement de réception si de l'électricité statique peut s'accumuler pendant le transfert

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Conserver le récipient bien fermé. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants. Garder sous clef.

## SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite | Mentions additionnelles |
|---|---|---|---|---|
| Toluène | 108-88-3 | ACGIH | MPT:20PPM | |
| Acétate de méthyle | 79-20-9 | ACGIH | MPT:200 ppm;STEL:250 ppm | |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

### 8.2. Contrôles d'exposition

#### 8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions.

#### 8.2.2. équipement de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage**

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

**Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| **État physique** | Liquide |
| **couleur** | Jaune pâle |
| **Odeur** | Solvant doux |
| **Valeur de seuil d'odeur** | *Pas de données disponibles* |
| **pH** | *Ne s'applique pas* |
| **Point de fusion/Point de congélation** | *Ne s'applique pas* |
| **Point d'ébullition** | 57 ºC |
| **Point d'éclair :** | -13,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée] |
| **Vitesse d'évaporation :** | *Pas de données disponibles* |
| **Inflammabilité** | Liquide inflammable : Catégorie 2. |
| **Limites d'explosivité (LIE)** | 3,1 % volume |
| **Limites d'explosivité (LSI)** | 16 % volume |
| **pression de vapeur** | 163 mmHg [@ 20 ºC] |
| **Densité de vapeur relative** | >=1 [*Ref Std:*Air=1] |
| **Densité** | 0,962 g/ml |
| **Densité relative** | 0,962 [*Ref Std:*Eau=1] |
| **Hydrosolubilité** | Néant |
| **Solubilité (non-eau)** | *Pas de données disponibles* |
| **Coefficient de partage : n-octanol/eau** | *Pas de données disponibles* |
| **Température d'inflammation spontanée** | *Pas de données disponibles* |
| **Température de décomposition** | *Pas de données disponibles* |
| **Viscosité Cinématique** | 104 mm2/sec |
| **Composés Organiques Volatils** | <=642 g/l [*Détails:*Teneur en COV (EU)] |
| **Pourcentage de matières volatiles** | *Pas de données disponibles* |
| **COV (moins l'eau et les solvants exempts)** | 0 - 80 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD] |
| **Masse moléculaire** | *Pas de données disponibles* |
| **Teneur en solides:** | 30 - 40 % en poids |

| | |
|---|---|
| **Caractéristiques des particules** | *Ne s'applique pas* |

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité**
Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

**10.2 Stabilité chimique**
Stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4 Condition à éviter**
Étincelles et/ou flammes

**10.5 matériaux incompatibles**
Agents oxydants forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

| **Substance** | **Condition** |
|---|---|
| Aucun connu. | |

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

**Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Signes et symptômes d'exposition**

**Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :**

**Inhalation :**
Peut être nocif si inhalé. Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Contact avec la peau :**
Une exposition prolongée ou répétée peut causer: Délipidation dermique : Signes et symptômes probables : rougeurs localisées, démangeaisons, sécheresse et craquèlement de la peau. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**En cas de contact avec les yeux :**
Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, et vision brouillé ou floue.

**Ingestion :**
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

**Autres effets de santé:**

**Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:**
Dépression du système nerveux central : Signes et symptômes probables : maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, temps de réaction lent, troubles de l'élocution, vertiges et perte de conscience.

**Toxicité pour la reproduction / le développement:**
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer des anomalies congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

**Données toxicologiques**
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigue**

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|---|---|
| Produit général | Inhalation - Vapeur(4 h) | | Pas de données disponibles. Calculé ETA >20 - =50 mg/l |
| Produit général | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| Acétate de méthyle | Dermale | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Acétate de méthyle | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 > 49 mg/l |
| Acétate de méthyle | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Ingrédients non dangereux | Dermale | Pas disponible | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Ingrédients non dangereux | Ingestion | Pas disponible | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | Ingestion | Rat | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Toluène | Dermale | Rat | LD50 12 000 mg/kg |
| Toluène | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Rat | LC50 30 mg/l |
| Toluène | Ingestion | Rat | LD50 5 550 mg/kg |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

**Corrosion/irritation cutanée**

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---|---|
| Acétate de méthyle | Lapin | Aucune irritation significative |
| Ingrédients non dangereux | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | Lapin | Aucune irritation significative |
| Toluène | Lapin | Irritant |

**Blessures graves aux yeux/Irritation**

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---|---|
| Acétate de méthyle | Lapin | Irritant modéré |
| Ingrédients non dangereux | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | Lapin | Irritant modéré |
| Toluène | Lapin | Irritant modéré |

**Sensibilisation de la peau**

| Nom | Espèces | Valeur |
|---|---|---|
| Acétate de méthyle | Humain | Non classifié |
| Ingrédients non dangereux | | Non classifié |
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | Mouris | sensibilisant |
| Toluène | Cochon d'Inde | Non classifié |

**Sensibilisation respiratoire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénicité des cellules germinales**

| Nom | Voie | Valeur |
|---|---|---|
| Acétate de méthyle | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Acétate de méthyle | In vivo | N'est pas mutagène |
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Toluène | In Vitro | N'est pas mutagène |
| Toluène | In vivo | N'est pas mutagène |

**Cancérogénicité :**

| Nom | Voie | Espèces | Valeur |
|---|---|---|---|
| Toluène | Dermale | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Toluène | Ingestion | Rat | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Toluène | Inhalation | Mouris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction**

**Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom | Voie | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|---|---|---|---|---|
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | Non spécifié | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Colophane polymérisée avec l'acide isophtalique et le pentaérythritol | Non spécifié | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| Toluène | Inhalation | Non classifié pour la reproduction des femelles | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Toluène | Inhalation | Non classifié pour la reproduction masculine | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2,3 mg/l | 1 génération |
| Toluène | Ingestion | Toxique pour le développement | Rat | LOAEL 520 mg/kg/jour | pendant la grossesse |
| Toluène | Inhalation | Toxique pour le développement | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

**Organe(s) cible(s)**

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Acétate de méthyle | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Hommet et animal | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Acétate de méthyle | Inhalation | irritation respiratoires | Peut irriter les voies respiratoires. | Hommet et animal | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Acétate de méthyle | Inhalation | Cécité. | Non classifié | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Acétate de méthyle | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Toluène | Inhalation | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Toluène | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | |
| Toluène | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l | 3 heures |
| Toluène | Ingestion | dépression du système nerveux central | Peut provoquer somnolence ou vertiges | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Voie | Organe(s) cible(s) | Valeur | Espèces | Résultat de l'essai | Durée d'exposition |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Acétate de méthyle | Inhalation | système respiratoire | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l | 28 jours |
| Acétate de méthyle | Inhalation | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 6,1 mg/l | 28 jours |
| Acétate de méthyle | Inhalation | système vasculaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 6,1 mg/l | 28 jours |
| Acétate de méthyle | Inhalation | foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 6,1 mg/l | 28 jours |
| Acétate de méthyle | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 6,1 mg/l | 28 jours |
| Acétate de méthyle | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 6,1 mg/l | 28 jours |
| Toluène | Inhalation | système auditif | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Toluène | Inhalation | Système nerveux | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Toluène | Inhalation | yeux | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Toluène | Inhalation | système olfactif | avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | empoisonnement et / ou abus |
| Toluène | Inhalation | système respiratoire | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | LOAEL 2,3 mg/l | 15 mois |
| Toluène | Inhalation | cœur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l | 15 semaines |
| Toluène | Inhalation | foie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l | 15 semaines |
| Toluène | Inhalation | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l | 15 semaines |
| Toluène | Inhalation | Système endocrinien | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l | 4 semaines |
| Toluène | Inhalation | système immunitaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | 20 jours |
| Toluène | Inhalation | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l | 8 semaines |
| Toluène | Inhalation \| Inhalation | système vasculaire | Non classifié | Humain | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |
| Toluène | Inhalation | tube digestif | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 11,3 mg/l | 15 semaines |
| Toluène | Ingestion | Système nerveux | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour | 13 semaines |
| Toluène | Ingestion | cœur | Non classifié | Rat | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour | 13 semaines |
| Toluène | Ingestion | foie | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour | 13 semaines |
| Toluène | Ingestion | rénale et / ou de la vessie | Non classifié | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/jour | 13 semaines |
| Toluène | Ingestion | système vasculaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/jour | 14 jours |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Toluène | Ingestion | Système endocrinien | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour | 28 jours |
| Toluène | Ingestion | système immunitaire | Non classifié | Mouris | Niveau sans effet nocif observé 105 mg/kg/jour | 4 semaines |

**Risque d'aspiration**

| Nom | Valeur |
|---|---|
| Toluène | danger d'aspiration |

**Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## SECTION 15 : Renseignements réglementaires

### 15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Statut des inventaires**

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les

produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## SECTION 16 : Autres renseignements

**Classement des risques par la NFPA**
**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 3 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Groupe de document :** | 28-2929-9 | **Numéro de la version :** | 8.02 |
| **Date de parution :** | 2026/06/04 | **Remplace la version datée de :** | 2025/06/26 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca**